

ANNEXE – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

RAPPEL - PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2023 :

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant actualisé de l'opération HT	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
ENJEU 1 : Développer une offre de services et d'équipements accessibles et adaptés aux besoins de la population							
01	Petite Enfance	Pays de Châteaugiron Communauté	Aménagement d'une micro-crèche à Servon sur Vilaine	270 413 € (travaux)	50 000 €	non	8,70%
ENJEU 3 : Faciliter les mobilités alternatives et bas carbone dans les déplacements du quotidien							
01	Mobilités	Commune de Piré-Chancé	Aménagement des césures mobilités alternatives	82 545 €	41 138 €	non	50,00%
02	Mobilités	Pays de Châteaugiron Communauté	Création de franchissements « mobilités alternatives » de la RN157 sur la commune de Servon-sur-Vilaine	1 816 925 €	92 069 €	non	5,07%
03	Mobilités	Pays de Châteaugiron Communauté	Création de franchissements « mobilités alternatives » de la RN157 sur la commune de Noyal-sur-Vilaine	2 412 222,50 €*	100 000 €	non	4,15%
TOTAL					283 207 €		

*Montant d'opération actualisé

PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2024 :

Le tableau ci-dessous présente les actions individualisées par thématique et identifiées par le comité de pilotage territorial pour l'année 2024.

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération HT	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
ENJEU 1 : Développer une offre de services et d'équipements accessibles et adaptés aux besoins de la population							
02	Petite Enfance	Pays de Châteaugiron Communauté	Construction d'une micro-crèche à Piré-Chancé	885 000 € (travaux)	50 000 €	non	5,6%
				TOTAL	50 000 €		

PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2025 :

Le tableau ci-dessous présente les actions individualisées par thématique et identifiées par le comité de pilotage territorial pour l'année 2025.

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération HT	Subvention départementale	
					Montant	Taux
ENJEU 1 : Développer une offre de services et d'équipements accessibles et adaptés aux besoins de la population						
03	Services/ Sport	Commune de Servon-sur-Vilaine	Rénovation du gymnase Olympie et création d'un boulodrome	1 822 480 €	34 203 €	1,88%
ENJEU 3 : Faciliter les mobilités alternatives et bas carbone dans les déplacements du quotidien						
04	Mobilité	Ville de Châteaugiron	Construction d'un passage inférieur sous la RD463	1 086 283,28 €	90 673 €	8,35%
05	Mobilité	Commune de Noyal-sur-Vilaine	Aménagement d'une liaison douce avenue de Belle-Île	268 740 €	53 037 €	19,74%
TOTAL					177 913 €	

Synthèse Pays de Châteaugiron Communauté	Total	Dont bonification
Montant de l'enveloppe Investissement 2023-2028	730 172 €	73 017 €
Montant actualisé de la programmation 2023	283 207 €	0 €
Montant de la programmation 2024	50 000 €	0 €
Montant de la programmation 2025	177 913 €	0 €
TOTAL programmé 2023-2024-2025	511 120 €	0 €

ENJEU : Développer une offre de services et d'équipements accessibles et adaptés aux besoins de la population

NUMERO ET INTITULE DE L'ACTION :

1.03 - Rénovation du gymnase Olympie et création d'un boulodrome

MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : commune de Servon-sur-Vilaine

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

LOCALISATION DE L'ACTION

site du Complexe sportif, rue Jean Bouin

DESCRIPTION DE L'ACTION

La restructuration du Complexe sportif repose sur plusieurs opérations dont deux ont déjà été réalisées et concernent la création d'un terrain synthétique et la construction d'un nouveau gymnase avec deux courts de tennis.

La phase 3 de cette restructuration va reposer sur la création d'un boulodrome semi couvert ainsi que la réhabilitation d'un gymnase existant, le gymnase Olympie.

Cette démarche de reconfiguration et de réhabilitation du Complexe sportif répond à des enjeux de développement de la pratique sportive à tous les âges de la vie, à la nécessité d'adapter les infrastructures sportives aux usages et aux besoins des clubs comme de la pratique libre et à la promotion du lien social et du vivre ensemble à partir de l'activité physique. De plus, les deux équipements sportifs de la phase 3 sont destinés aux activités physiques et sportives des élèves des deux écoles primaires situées sur la commune ainsi qu'aux accueils de loisirs enfance et jeunesse.

Par ailleurs, elle s'accompagne d'une réflexion sur la mise en place d'équipements pour produire des énergies renouvelables tant en réponse aux besoins des salles de sport que de l'ensemble des équipements municipaux dans le cadre d'une boucle d'autoconsommation collective. Des modes constructifs innovants seront également recherchés afin d'optimiser les coûts en investissement comme en fonctionnement et de s'inscrire dans une gestion vertueuse de l'ensemble du site en termes de consommation de ressources (installation de récupérateurs d'eau de pluie, maintien d'une haie de chênes centenaires, mise en place de l'éco pâturage, développement de la biodiversité etc.).

PARTENARIATS

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

- Etude de programmation et de faisabilité : 2025
- Etudes de MOE : 2026
- Travaux : 2027

Maîtrise d'œuvre : commune de Servon-sur-Vilaine

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses :

1 822 480 € HT pour la création du boulodrome et la rénovation du gymnase Olympie

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Prestations intellectuelles	372 480 €	Département (CDST)	34 203 €
Travaux	1 450 000 €	Pays de Châteaugiron Communauté (Fonds de concours)	364 496 €
		DETR	Montant non connu
		Autofinancement	1 423 781 €
TOTAL	1 822 480 €	TOTAL	1 822 480 €

ENJEU : Faciliter les mobilités alternatives et bas carbone dans les déplacements du quotidien
NUMERO ET INTITULE DE L'ACTION 3.04 – Construction d'un passage inférieur sous la RD463
MAITRE D'OUVRAGE Structure porteuse : Ville de Châteaugiron Responsable politique ; Yves RENAULT, Maire Responsable technique : Bruno BELLOIR, responsable service voirie et réseaux
LOCALISATION DE L'ACTION Sous la RD463 au PR31+300
DESCRIPTION DE L'ACTION <i>Objet / type de projet, enjeux, objectifs, grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné, méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire</i> Ce projet a pour objectif la construction d'un passage inférieur sous la RD463 pour réaliser une liaison douce piétons-cycles, entre le centre-ville de Châteaugiron et le futur lycée au Nord ; et le nouveau quartier du Grand Launay, les futurs équipements communaux dédiés au lycée (parking et équipements sportifs) au Sud. L'extension de l'agglomération de Châteaugiron est prévue en grande partie au Sud du territoire, dans le cadre de la ZAC du Grand Launay. Les premiers travaux d'aménagement de la ZAC ont démarré fin 2023. Les premiers habitants sont attendus au 1 ^{er} semestre 2026. L'ouverture du lycée est annoncée pour 2030. Il sera construit sur la parcelle ZA480, appartenant à la Commune et située à l'angle de l'Avenue Pierre Le Treut et de la voirie de contournement (RD463). Une réserve foncière existe au Sud de la voie de contournement (RD463) en face du futur lycée, sur les parcelles ZA 137 et ZA 301. Ces parcelles sont en cours d'acquisition. Des équipements sportifs, un parking pour les cars et des stationnements divers y seront construits. Tous ces futurs aménagements publics engendreront de nouveaux flux. La circulation des véhicules sur la RD463 ne permet pas d'envisager de traversées à niveau. Le trafic sur cet axe augmente régulièrement. Il est à ce jour supérieur à 13 000 véhicules/jour. Une passerelle piétonne existe un peu plus au Nord-Ouest, au niveau de la zone commerciale UNIVER. Un ancien boviduc est également présent au Nord de la ferme de la Gaudinais. Ses dimensions (l : 2.50 m par h : 2.25 m) ne sont pas suffisantes pour assurer tous les flux piétons et cycles futurs. Le Département demande la construction d'un passage sécurisé de 5.50 m de large, et d'une hauteur de 2.50 m entre le centre de Châteaugiron et le futur quartier du Grand Launay. Ce passage doit être réalisé pour l'arrivée des premiers habitants du Grand Launay. La construction d'une passerelle au-dessus de la route départementale n'est pas appropriée vu la topographie du terrain. Un passage en souterrain sous la voie, a donc été retenu. Pour éviter des risques de traversées de piétons sur le giratoire de la RD463 et de l'avenue Pierre Le Treut, son emplacement ne doit pas être trop proche de celui-ci. Le Département propriétaire du boviduc existant, ne souhaite pas que ce dernier soit conservé. Le passage inférieur sera donc positionné entre le giratoire à l'Est et le boviduc existant à l'Ouest. Les abords immédiats de l'ouvrage seront aménagés en prévision des jonctions vers les équipements publics et les liaisons douces de la ZAC du Grand Launay. Les travaux seront réalisés dans le cadre d'une opération « coup de poing », travaux de jour et de nuit, pendant le week-end prolongé du 14 juillet 2026.
PARTENARIATS

Le Conseil départemental pour la validation du projet et la coordination et l'organisation des travaux.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Novembre 2024 à juin 2025 : étude de définition / faisabilité

Juillet à décembre 2025 : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre

Janvier à Mars 2026 : RAO

Avril Mai 2026 : préparation de chantier

Juin à mi-juillet 2026 : travaux préparatoires

Mi juillet à septembre 2026 : travaux de finition

Septembre 2026 : mise en service

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses : 1 086 283,28 €

Etudes de maîtrise d'œuvre : 86 231,88 € HT (Moe OKARE ingénierie)

Etudes complémentaires : 9 275,00 € HT (études de sols et géomètre)

Travaux : 990 776,40 € HT (estimation AVP)

Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST) : 90 673 €

Etat (DSIL sollicitée) : 162 942,49 €

EPCI (Pays de Châteaugiron Communauté - fonds de concours) : 391 140,89 €

Maitre d'ouvrage : 441 526,90 €

ENJEU : Faciliter les mobilités alternatives et bas carbone dans les déplacements du quotidien

NUMERO ET INTITULE DE L'ACTION

3.05 - Aménagement d'une liaison douce avenue de Belle-Île

MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : Commune de Noyal-sur-Vilaine

LOCALISATION DE L'ACTION

Avenue de Belle Ile à Noyal-sur-Vilaine

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre des projets « mobilités » entrepris par le Pays de Châteaugiron communauté en partenariat avec la commune, il est envisagé de continuer le maillage des liaisons douces entre la place Alexis Geffrault et la liaison douce du pont SNCF Est. L'objectif est de favoriser les déplacements doux.

Tranche ferme : Aménagement d'une liaison douce sur l'Avenue de Belle Ile

Tranche optionnelle : Requalification du parking Avenue de Belle Ile.

PARTENARIAT

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

étude de définition / faisabilité : Juin 2025

études pré-opérationnelles / maitrise d'œuvre : Juillet 2025

RAO : Septembre 2025

démarrage travaux / phasage tranches : Novembre 2025

Fin des travaux : Mars 2026

Date : mise en service : Mars 2026

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses Montant total de l'opération : 356 446,21 €

Montant des dépenses éligibles : 268 740 € (travaux tranche ferme)

MOE	17 250,00 €
Tranche ferme	268 740,00 €
Tranche optionnelle	68 746,00 €
Divers (Relevé topo et publication marché)	1 710,21 €
TOTAL	356 446,21 €

Recettes prévisionnelles

Département	53 037,00 €
PCC	54 066,00 €
Maitre d'ouvrage	249 343,21 €
TOTAL	356 446,21 €

